Le ras-le-bol des salariés de Mondadori

Les salariés de Mondadori France, éditeur de presse magazine (*Télé Poche, Science et vie, Closer, Grazia, Pleine Vie, Top Santé, Le Chasseur français, Auto Plus,* etc.) sont en grève depuis le jeudi 8 décembre et devant la surdité de la direction reconduisent la grève vendredi et durciront le mouvement lundi si ils n'obtiennent pas de réponse.

Ils expriment leur ras-le-bol face à l'accumulation des réorganisations, la fonte des effectifs, l'appauvrissement de leurs métiers, la déconsidération du travail de chacun, la dégradation continue de leurs rémunérations et les menaces sur leurs garanties collectives.

Les revendications portent sur plusieurs points :
– la suspension des projets de réorganisation ;
– des embauches pour combler les trous les plus béants dans les services et rédactions ;
– une prime de fin d'année à titre de premier à-valoir sur la NAO 2017 et un engagement de la direction à mettre fin en 2017 au gel des salaires par des augmentations générales ;
– une hausse des cotisations «employeur» au titre de la complémentaire santé, afin d'en préserver le caractère solidaire.

La souffrance au travail et les risques psychosociaux qui se développent de manière inquiétante dans toute la profession ne peuvent pas être la réponse à la pression permanente des éditeurs pour le blocage des salaires, la baisse des effectifs et la dégradation des conditions de travail.

Le SNJ-CGT et la Filpac CGT expriment leur soutien et leur solidarité à la lutte des salariés et de l'intersyndicale de Mondadori et soulignent qu'au niveau de la branche presse magazine il est inacceptable que les éditeurs de presse magazine ne s'engagent pas à maintenir le niveau des indemnités de licenciement et de départ à la retraite prévu par les conventions cadres et employés SEPM dénoncées par eux en avril 2016.

Le SEPM devrait être attentif à l'exaspération qui monte parmi les salariés de la branche et satisfaire les revendications déjà anciennes de revalorisation significative des grilles de salaires et de reconnaissance des nouveaux métiers liés au numérique.

Montreuil, le 09/12/2016